

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 33 (1904)
Heft: 2

Artikel: Bilan géographique de l'année 1903 [suite]
Autor: Alexis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ayant entre eux des rapports réels et se perfectionnant réciproquement. Le Livre unique renferme en substance, suffisamment de matières pour donner à l'enfant, dans les branches énumérées plus haut, un développement intellectuel et moral en rapport avec les exigences nouvelles et les besoins toujours croissants des temps que nous traversons. Qu'on l'étudie et qu'on s'en serve rationnellement.

Nous reviendrons sur son emploi.

F. B.

Bilan géographique de l'année 1903

AMÉRIQUE

(Suite.)

Canada et Alaska. — L'exploitation de l'or se continue au Klondyke et sur le *Youkon* canadien, aussi bien qu'au *cap Nome*, dans la presqu'île Seward, en Alaska. Il sort annuellement des neiges polaires pour plus de 100 millions de ce précieux métal, et des bourgades de mineurs se transforment en villes à l'européenne dans ces régions si longtemps délaissées.

Le règlement de la *limite contestée au sud-ouest de l'Alaska* vient de s'opérer de la manière suivante :

On sait que le territoire de l'Alaska, vaste de 1 500 000 kilomètres carrés, fut acheté en 1867 à la Russie par les Etats-Unis, qui le payèrent 35 millions de francs.

Or, la limite de l'Alaska se compose, à l'ouest, d'une ligne qui, depuis le mont Saint-Elie, suit le 141^{me} degré de longitude O. de Greenwich jusqu'à l'Océan Glacial. Cette frontière n'était pas contestée. Le différend portait sur la limite sud-ouest, qui entame le territoire canadien et lui enlève non seulement l'archipel du Prince de Galles, ce qui est admis sur toutes les cartes, mais encore la côte jusqu'à une profondeur à déterminer d'après les documents historiques.

La Commission mixte, chargée de régler ce différend, comprenait six jurisconsultes, dont trois Américains d'une part, deux Canadiens et un Anglais d'autre part. Elle a rendu sa sentence le 20 octobre 1903.

Les Etats-Unis demandaient une ligne frontière parallèle à la côte à une profondeur d'environ 35 milles (55 kilomètres) dans les terres, suivant toutes les sinuosités et englobant par conséquent toutes les baies, anses, fiords, canaux, etc., que le Pacifique creuse dans le littoral. Le Canada réclamait, au contraire, une ligne suivant les montagnes les plus rappro-

chées de la mer, à une distance de six milles de ce littoral, ce qui laissait sur son territoire une section de ces anses et de ces fiords, et particulièrement le canal de Lynn, qui ouvre un accès direct sur l'Océan au fameux territoire aurifère du Youkon et du Klondyke.

La ligne adoptée passe entre les deux prétentions, mais au grand avantage des Etats-Unis, qui acquièrent le canal de Lynn, les villes de Skagway et Dyea, avec la passe de Chilkoot. Le Canada perd ainsi l'accès de la mer, mais conserve le droit de transit et, dans l'extrême Sud, la sentence lui adjuge le canal de Portland avec les îles Pearce et Wales, jusqu'ici occupées par les Etats-Unis et qui ont une réelle importance au point de vue stratégique.

Au sénat canadien, un orateur a dit, à propos de cette décision, que pour assurer la concorde, le Canada se résignera à la perte du territoire en question. Il est toutefois temps qu'on veille à empêcher le démembrement du Canada. Il se peut que la prochaine fois qu'on aura recours à l'arbitrage, il s'agisse de la baie d'Hudson. Le Canada doit faire en sorte de s'assurer la priorité d'achat en Groenland. Il doit se préoccuper de Terre-Neuve et veiller à ce que le Dominion établisse ses droits dans les régions arctiques qui entourent les territoires canadiens habitables. Il y va, ajoute l'orateur, de l'indépendance future du Canada.

En attendant, ce pays prospère économiquement, et l'on y projette la construction d'un second chemin de fer transcontinental, celui de *Québec à Simpson*, sur le Pacifique, en face de l'île de la Reine-Charlotte. Cette ligne animerait et exploiterait les immenses régions forestières et minières des districts de Keewatin, d'Athabasca et de Colombie, avec un raccordement sur le Youkon. En outre, plus courte de 400 kilomètres que celle du *Canadian Pacific* actuel, elle abrégerait de 900 kilomètres la distance de Liverpool à Yokohama, ou de l'Europe au Japon et en Chine.

Un point intéressant, sous le rapport social, c'est le règlement de la *semaine ouvrière de cinq jours* : les ouvriers canadiens eux-mêmes se sont engagés à travailler une heure de plus chacun de ces jours ouvrables, pour obtenir chômage complet le samedi aussi bien que le dimanche. Il y a là pour l'Europe un exemple à imiter.

Antilles. — Revenons vers le Sud, en passant par les Antilles. Il y a en ce moment la révolution dans les républiques d'*Haïti* et de *Saint-Domingue*, ce qui n'est pas rare, ni étonnant, vu la turbulence de leur population négrillonne.

L'île de *Cuba*, nonobstant son caractère officiel de république autonome, n'en reste pas moins sous le contrôle américain pour toute sa politique extérieure. L'île de *Porto-Rico* est rattachée à la grande République d'une façon plus étroite encore, sans avoir obtenu la faveur d'être qualifiée d'Etat, ni même de

Territoire américain, mais simplement de colonie ou possession.

Les *Antilles anglaises, françaises, hollandaises et danoises* ne nous offrent aucun fait politique à signaler. Mais le volcanisme continue à faire rage dans la malheureuse île de la *Martinique*.

En effet, d'après le rapport de M. Giraud, chef de la mission scientifique à la Martinique, la montagne Pelée, à la date du 18 septembre 1903, était entrée dans une phase d'activité exceptionnelle. « Les coulées de blocs, les grondements sont beaucoup plus nombreux et se succèdent parfois sans interruption pendant des heures entières. Le dôme qui remplace l'ancienne aiguille disparue depuis le mois de juin, est en voie de croissance très rapide. Le cratère lui-même a subi des modifications importantes et de telle nature que la lave peut maintenant se répandre dans toutes les directions. Plusieurs nuages denses ont recouvert l'emplacement de l'ancien lac des Palmistes. Leur extension autour du cratère peut atteindre de 8 à 10 kilomètres. Une forte éruption peut se produire prochainement et, dans ce cas, toute la partie septentrionale de l'île serait certainement atteinte. L'évacuation totale de cette partie de l'île s'impose de plus en plus. L'insouciance et l'obstination des habitants de cette région, qui persistent à rester malgré des symptômes aussi alarmants, peuvent faire craindre de nouvelles catastrophes. »

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

Colombie. — La malheureuse Colombie, qui vient d'être amputée de l'importante province de Panama, court risque d'en perdre d'autres. En effet, la province de Cauca, qui borde le Pacifique, et celles d'Antioquia et de Bolivar, qui longent la mer des Antilles et possèdent les meilleurs ports, menacent de s'émanciper également, ou peut-être de s'annexer au Panama, c'est-à-dire aux Etats-Unis. Pour conjurer ce danger, le gouvernement de Bogota aurait, dit-on, réclamé l'appui des autres Etats latins du sud et même le protectorat de l'Allemagne. Mais l'empereur Guillaume II refuserait d'encourir les périls d'une telle politique, que l'intransigeance américaine lui ferait payer chèrement.

Le **Vénézuéla**, trop souvent en révolution, a la mauvaise chance d'avoir de nombreuses dettes à payer, soit près de 200 millions de francs, à des prêteurs de neuf nationalités européennes. Perdant patience, trois des Etats créanciers, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, prirent, l'hiver dernier, le parti de bloquer les côtes vénézuéliennes et même de bombarder les ports de la Guayra, de Cabello et de Maracaïbo. Force fut au président Castro d'accepter, comme conditions de paix, de livrer aux créanciers 30 % des droits de douanes jusqu'à paiement complet.

Les **Guyanes**, de même que les républiques de l'**Équateur** et du **Pérou**, ne nous arrêteront pas, faute de fait nouveau notable.

Mais la **Bolivie** et le **Brésil** sont en querelle depuis un an, à cause du *territoire contesté de l'Acre*. Que le lecteur veuille bien se reporter à une carte d'atlas, il verra que le territoire de la Bolivie s'allonge au nord-ouest en une pointe qui va rejoindre obliquement la frontière du Pérou, par 8° de latitude sud. Cette pointe, coupée au sud-est par la rivière Madre de Dios (Manu) et par le Madeira lui-même, grand affluent de l'Amazone, contient un affluent plus petit, le *Rio Acre* (Aquiry), sur les bords duquel, comme d'ailleurs dans toute cette vaste plaine marécageuse et forestière, les arbres à caoutchouc abondent. Aussi, une Société anglo-américaine s'est formée, il y a deux ans, pour les exploiter et en a obtenu concession du gouvernement bolivien le 21 décembre 1901. Plus de 40 000 travailleurs « gommiers », la plupart brésiliens, recueillent le caoutchouc qui est expédié par les voies fluviales aboutissant à l'Amazone, non sans avoir à payer des droits de douane à la frontière du Brésil. Or, ces immigrants brésiliens, plus ou moins soutenus par leur métropole, crurent bientôt pouvoir se constituer en une *république* dite *de l'Acre*, qu'ils déclarèrent indépendante. Le gouvernement bolivien cherchait à les réduire *manu militari*, lorsque le Brésil s'opposa formellement à la répression, prétextant que le territoire était litigieux, et réclamant un arbitrage. Ce qui, en outre, mécontente le Brésil, c'est que la Bolivie a concédé à une Société belge-congolaise, — l'*Africaine*, — la construction d'un chemin de fer, qui détournerait l'envoi du caoutchouc vers la Bolivie au détriment du Brésil.

P.-S. — Par un traité conclu le 21 novembre, le territoire de l'Acre passe sous la souveraineté du Brésil jusqu'au 11° de latitude sud (160 000 km²). La Bolivie obtient sur les bords du Madeira une zone très restreinte (3 000 km²), et une somme de 50 millions qui lui permettra de relier par voie ferrée les affluents du Madeira.

Quant à l'**Argentine** et au **Chili**, on se rappelle que le roi Edouard VII, en partageant le territoire litigieux des Andes, a fait éviter une guerre ruineuse à ces deux pays, qui emploient maintenant leurs ressources au développement du commerce et de l'industrie.

La paix régnant également dans les deux républiques du **Paraguay** et de l'**Uruguay**, nous terminerons par là notre bilan américain.

(*A suivre.*)

F. ALEXIS, M. G.

